



APPEL À CONTRIBUTION

« *Tourisme et environnement dans le bassin du Congo* »

La onzième édition de la *Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement* éditée par l'association **Jeunesse Africaine pour l'Environnement** (JAE) et en collaboration avec l'association **Actions pour un Voyage Eco-Responsable et Solidaire** (A.V.E.R.S) est consacrée au lien entre tourisme et environnement dans le bassin du Congo, et sera publiée en Mai 2026.

**I. Argumentaire**

À la suite de la COP 28 tenue à Dubaï en 2023, qui a réaffirmé l'urgence d'une action climatique intégrée associant atténuation, adaptation et justice climatique, et dans le prolongement de la Conférence des Trois Bassins (Amazonie – Bassin du Congo – Bornéo-Mékong) organisée à Brazzaville en 2024, le Bassin du Congo s'impose plus que jamais comme un espace stratégique central dans les politiques globales de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité.

Véritable réservoir de biodiversité et second massif forestier tropical mondial, le Bassin du Congo couvre près de 180 millions d'hectares et absorbe environ 1,5 milliard de tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Il s'étend sur six pays – Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Guinée équatoriale et Gabon – et abrite près de 185 millions d'habitants. À la fois espace écologique vital, territoire de vie et lieu d'exploitation économique, il concentre des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et géopolitiques majeurs. Les engagements internationaux récents ont mis en lumière la nécessité de mieux articuler protection environnementale et développement économique, en valorisant notamment les solutions fondées sur la nature, le rôle des communautés locales et des peuples autochtones, ainsi que des modèles économiques alternatifs aux formes extractives traditionnelles. Dans ce contexte, le tourisme, et plus particulièrement l'écotourisme et le tourisme de nature, est de plus en plus présenté comme un levier potentiel de développement durable, capable de concilier conservation des écosystèmes, création de revenus et valorisation des patrimoines culturels locaux.

Cependant, le Bassin du Congo demeure marqué par de fortes tensions d'usage. L'exploitation forestière et minière, les projets d'infrastructures, les aires protégées et les politiques de conservation, tout comme les initiatives touristiques, redéfinissent en profondeur les rapports des populations locales à la forêt. Les cadres juridiques et réglementaires, souvent inspirés par des normes internationales (ONU, GIEC, accords climatiques, ONG environnementales telles que Brainforest), peuvent à la fois offrir des opportunités de protection et générer des formes de marginalisation, de restriction d'accès aux ressources et de recomposition des modes de vie.

À l'heure où l'Agenda 2063 de l'Union africaine promeut un développement inclusif, durable et endogène, le tourisme apparaît comme un secteur ambivalent : il peut contribuer à la diversification économique, à l'emploi local et à la sensibilisation environnementale, mais il peut également produire de nouveaux déséquilibres socio-environnementaux s'il n'est pas pensé dans une logique de gouvernance participative et de justice sociale.

Ce numéro entend à contribuer à une meilleure compréhension des conditions de possibilité d'un tourisme réellement durable, équitable et écologiquement responsable dans le Bassin du Congo, à la lumière des engagements climatiques et environnementaux internationaux les plus récents. Cet appel à contribution se veut multidisciplinaire (économie, sociologie, sciences de l'environnement, sciences politiques, études du développement, anthropologie, droit de l'environnement ...) compte tenu des enjeux pluridisciplinaires qui recoupent la question du tourisme et de l'environnement dans le bassin du Congo. Les propositions d'articles multidisciplinaires sont donc les bienvenues.

## II. Axes de recherche

Les axes d'étude envisagés sont les suivants :

- Le tourisme dans les parcs naturels nationaux ;
- L'implication des populations locales dans le tourisme/écotourisme ;
- La gouvernance environnementale ;
- L'impact de la préservation des forêts tropicales et du développement du tourisme sur les populations locales ;
- Le lien des communautés locales à la nature (connaissances, pratiques, traditions, exploitation...) ;
- Les impacts du colonialisme vert (Guillaume BLANC, *L'invention du colonialisme vert*, 2020, Flammarion) sur le développement touristique.

En-dehors des axes proposés, d'autres approches peuvent être explorées.

### Bibliographie indicative :

La préservation du bassin du Congo, un enjeu africain et mondial : <https://larevuedestransitions.fr/2022/05/16/preservation-bassin-congo-enjeu-africain-mondial/>

Guyot, S. (2004). Derrière l'écotourisme, le politique : conservation et discrimination territoriale en Afrique du sud. *Revue Tiers Monde*, 178, 341-363. <https://doi.org/10.3917/rtm.178.0341>

Jean-Marie Breton, « Introduction à la relation du tourisme et de l'environnement en Afrique francophone », *Études caribéennes* [En ligne], 6 | Décembre 2020, mis en ligne le 15 décembre 2020, consulté le 24 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/19292> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.19292>

Maurice Couture, « L'écotourisme : un concept en constante évolution », *Téoros* [En ligne], 21-3 | 2002, mis en ligne le 20 mai 2018, consulté le 24 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/3273>

## III. Modalités de contribution et normes de rédaction

Le **résumé en français et en anglais** doit contenir chacun un maximum de **200 mots** et écrits au format suivant : times new roman, taille de police 12, interligne simple. Le titre doit être concis et informatif (ne pas poser une question). Tous les mots, d'une autre langue autre que le français, doivent être mis en italique. **4 mots-clés** maximum doivent être également indiqués.

La proposition d'article doit être envoyée en version électronique Word à l'adresse suivante : [contact@association-jae.com](mailto:contact@association-jae.com).

Les articles soumis doivent être **exclusivement compris entre 8 à 12 pages maximum**, en y incluant en en-tête la qualité de l'auteur (prénom/nom, situation académique, fonction et courriel). Le texte doit être en interligne 1,5, le texte justifié avec une police times new roman et taille de police 12. Les références bibliographiques sont obligatoires et doivent être mises en notes de bas de pages (times new roman, taille 10, interligne simple).

## IV. Calendrier

- Date limite de soumission des résumés d'article : 28 janvier 2026 ;
- Date de communication de la liste des contributeurs retenus : 7 février 2026 ;
- Date limite d'envoi des contributions intégralement rédigées : 28 mars 2026 ;
- Publication du numéro dans la Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement : 9 mai 2026.

Nous vous prions de nous envoyer le résumé de votre proposition d'article au plus tard le **28 janvier 2026**, qui devra présenter le sujet et la problématique proposés. Les auteurs des résumés d'article retenus seront informés au plus tard le **7 février 2026** et devront soumettre leur article définitif au plus tard le **28 mars 2026**.

Les contributions volontaires, à publier dans la rubrique VARIA, sont également les bienvenues. Pour nous adresser votre article : [contact@association-jae.com](mailto:contact@association-jae.com).

## V. Equipe de la revue

### Comité scientifique JAE

- **Nadine MACHIKOU** : Professeure titulaire de science politique et chercheure au Centre d'études et de recherches sur les dynamiques politiques et administratives, Université de Yaoundé II, LASPAD de l'Université Gaston Berger (Cameroun)
- **Jean-Claude TCHEUWA** : Professeur titulaire, Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Mostefa MAOUENE** : Professeur de droit privé et sciences criminelles, Enseignant-chercheur, Faculté de droit et des sciences politiques, Université Djillali Liabès (Algérie)
- **Emnet BERHANU GEBRE** : Docteure en droit, Consultante et chercheure en droit international, européen et des droits de l'Homme spécialisée en études migratoires à l'Organisation internationale pour les migrations (Ethiopie)
- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO** : Docteur en droit et assistant en droit international, Université Yaoundé II (Cameroun)

- **Adelaïde NGUEJO THAYOH** : Docteure Ph. D en droit public Chercheure au Centre d'Études et de recherches en droit international et communautaire (CEDIC) Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Fiacre Sourou LOKO HOUNKPATIN** : Docteur en droit public, Chercheur au CeDAT/FADESP, Juriste spécialiste de l'environnement, Faculté de Droit et de Sciences Politiques – Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- **Williams TABEKO** : Chargé de cours de l'Université de Maroua, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Département de Philosophie-Psychologie (Cameroun)
- **Melkide HOSSOU** : Docteur en Droit public, Chargé d'enseignement, Institut de Droit de l'environnement (CNRS, UMR 5600, EVS-IDE), Université Jean Moulin Lyon 3 (France)
- **Yacoub BITOCHO** : Manager de RSE Bénin et Chercheur au C.M.H. pour la recherche en droit public de l'Université Paris Cité (France)
- **Alioune GUEYE** : Environnementaliste-Haleutique (Sénégal)
- **Kany Abiba Nelly Carla TOURE** : Enseignant-Chercheur UFR Sciences Economiques et Gestion, Université Félix Houphouët Boigny, Consultante en *Corporate Sustainability* pour l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire)
- **Éric Franklin KAMDJO** : Expert en management environnemental et développement durable de l'Institut des relations internationales du Cameroun et de l'université ça-foscari de Venise, spécialiste en gestion déchets plastique & directeur des opérations de l'industrie Name-recycling (Cameroun)

#### Comité de rédaction JAE

- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO** : Chargé de cours à l'université de Yaoundé & Maître assistant CAMES
- **Carine EDOU** : Documentaliste et assistante-chercheure
- **Noël Romuald MEKE** : Docteur PhD en Science Politique et enseignant-chercheur au Centre d'études et de recherches sur les dynamiques politiques et administratives de l'Université de Yaoundé II SAO
- **Astride Ronny AVOULOU ETOUA** : archiviste documentaliste
- **Ulrich Aurélien METENDE** : Docteur en Philosophie à l'Université de Yaoundé-I et Chercheur au *The Muntu Institute* (African Humanities and social sciences)
- **Hervé MVONDO** : Docteur Ph. D en droit des affaires de l'université de Yaoundé II Soa Cameroun - Chef de laboratoire environnement et développement, et point focal de son centre de recherche auprès de l'OAPI
- **Lionel EVOUNA NDONZA** : Doctorant en droit public (spécialité droit international de l'environnement) au Centre de Recherche Droit, Éthique et Procédure (CDEP) de l'Université d'Artois
- **Adelaïde NGUEJO THAYOH** : Docteure Ph. D en droit public Chercheure au Centre d'Études et de recherches en droit international et communautaire (CEDIC) Université de Yaoundé II
- **Maurice MWAIYANGA NGBANGA** : ingénieur environnementaliste et activiste
- **Deborah MAKONDA** : Juriste, diplômée en Master 2 droit privé des affaires en partenariat avec L'ESSEC à l'université de Cergy-Pontoise
- **Joël MOUDIO MOTTO** : Enseignant-chercheur en science politique – Analyste en gouvernance au *Nkafu Policy Institute*
- **Djamto GALY** : Doctorant en droit public (spécialité : droit de l'environnement) à l'Université Thomas Sankara (Burkina Faso), Consultant-Formateur, Chargé d'enseignement, Spécialiste du droit tchadien de l'environnement
- **Narcisse BOLLA** : Docteur en Droit public international & Enseignant à l'Université de Garoua-Cameroun

#### Directrice de publication

- **Chancia IVALA** : Juriste – Doctorante en droit public (spécialité droit africain de l'environnement) à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Présidente de *Jeunesse Africaine pour l'Environnement*